



## Le Conseil d'établissement

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Jacques Rocheleau pour l'année 2019-2020.

Les membres du conseil d'établissement de l'année scolaire 2019-2020:

- Gilles Cazade (président et délégué au comité de parents de la CSP) délégué parent;
- François Roy (délégué au comité de la CSP) délégué parent;
- Sindy Brodeur, déléguée parent;
- Jérôme Milette, délégué parent;
- Mélanie Renaud, déléguée parente;
- Isabelle Dumont, déléguée équipe-école;
- Marie-Chantal Legault, déléguée équipe-école;
- Dominique Patry, déléguée équipe-école;
- Catherine Poirier, déléguée équipe-école;
- Sophie Préfontaine, déléguée équipe-école;
- Diane Hubert, directrice.

J'ai eu l'immense privilège de diriger les travaux du conseil d'établissement pour une quatrième année. Les membres du conseil, constitué de façon paritaire de 5 parents et de 5 membres de l'équipe-école, ont été engagés, passionnés et dynamiques tout au long de l'année. L'équipe de direction fut exemplaire pour nous soutenir dans les différents dossiers à traiter.

Le Conseil d'établissement a tenu seulement 6 réunions, dans la salle des professeurs de l'école Jacques Rocheleau. À cause de la pandémie, les rencontres de mars, avril et mai ont été annulées. Aussi, la dernière en juin a eu lieu à la fois en présentiel et en virtuel. Les dates des rencontres ont été les suivantes :

- 24 septembre 2019
- 29 octobre 2019
- 26 novembre 2019
- 21 janvier 2020
- 25 février 2020
- 16 juin 2020.

Les différents sujets abordés par le conseil d'établissement couvrent entre autres, le budget de l'école, les frais chargés aux parents, l'adoption des listes d'effets scolaires, le balisage des frais chargés aux parents, l'adoption des activités parascolaires, le contrôle du fond à destination spéciale, la campagne de financement de l'école ainsi que les photos scolaires. Comme les dernières années, le fond à destination spéciale a été sollicité à hauteur de 1000\$ pour chaque niveau, 2000\$ pour le préscolaire. À cause de la pandémie, les budgets non dépensés pourront être reportés à l'an prochain.

Parmi les sujets importants traités cette année scolaires, on mentionnera la mise en place et le suivi du projet éducatif de l'école. À la fin de l'année, nous avons discuté des services mis en place durant la pandémie.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur engagement, leur présence et leurs apports aux débats tout au cours de l'année.

Je tiens à envoyer un énorme merci à tout le personnel de l'école qui, dans des circonstances exceptionnelles de la pandémie, a réussi à conserver et à développer les liens entre les enfants de notre école. Ce lien a pu être préservé grâce à un travail, à une ingéniosité et à une capacité d'adaptation hors du commun.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres parents bénévoles qui ont organisé une magnifique soirée cinéma, ont soutenu l'équipe-école et ont permis d'insuffler un esprit d'appartenance à notre école.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2020-2021.

Gilles Cazade,  
Président du conseil d'établissement de l'École Jacques Rocheleau